

## Réunion préparatoire du 14 avril 2008

Avancement des études d'avant projet sommaire

*Organisation des volumes et des espaces de la Canopée*

Dans la perspective de l'organisation, fin mai ou début juin 2008, d'un Groupe de Travail Thématique de Concertation consacré à la présentation de l'avant-projet sommaire de la "Canopée", l'ordre du jour de la réunion préparatoire du 14 avril portera sur l'organisation des volumes et des espaces internes proposée à l'issue des études d'esquisse.

Pour enrichir le dialogue entre les représentants associatifs et la maîtrise d'ouvrage, les gestionnaires et exploitants des équipements seront représentés lors de cette rencontre.

La présente fiche vise à proposer quelques pistes de réflexion sur le thème de la réunion.

Elle reprend également les éléments de cadrage concernant l'organisation des études déjà présentés à l'occasion de la "réunion préparatoire" du 25 février.

### L'organisation des volumes et des espaces de la Canopée

La Canopée abrite différents équipements publics et privés définis par le programme de l'opération tel qu'il est résumé dans le tableau ci-après extrait du *Cahier des charges* du concours.

L'esquisse élaborée par l'équipe Berger-Anziutti propose une répartition de ces éléments de programme sur trois niveaux, dans les deux ailes implantées de part et d'autre du cratère.

Pour chacun des équipements, la localisation proposée présente à la fois des avantages et des contraintes pour le fonctionnement. La logique d'ensemble de cette organisation a été exposée par les concepteurs à l'occasion des GTT de décembre et janvier.

- Peut-on identifier de telles difficultés de fonctionnement particulières, susceptibles de résulter des dispositions proposées et paraissant insuffisamment prise en compte à ce stade des études ?
- Comment pourrait-on y remédier ?

Pour chacun des équipements, l'esquisse propose des indications sommaires sur l'organisation interne et la disposition des espaces et des fonctions.

- Ces indications suscitent-elles des interrogations quant à la compatibilités de la distribution proposée avec la vocation et le fonctionnement des équipements ?

Le projet "Canopée" présente une importance et une visibilité qui ont incité à proposer une programmation innovante.

- La proposition de l'équipe lauréate permettra-t-elle aux utilisateurs et aux exploitants de tirer parti et de développer cette dimension innovante ?
- Le cas échéant, dans quelle direction paraîtrait-il utile de développer la réflexion sur ce thème de l'innovation ?

### Objectifs et méthodologie des études en cours (rappels)

Nous sommes dans la perspective de la mise au point de l'avant projet sommaire dont la remise est prévue à la fin du mois de juin.

Le décret du 29-11-93 relatif aux missions de maîtrise d'œuvre confiées par des maîtres d'ouvrage publics précisent le contenu des études d'avant projet sommaire.

Les études **d'avant projet sommaire** ont pour objet

- de préciser la composition générale en plan et en volume
- d'apprécier les volumes intérieurs et l'aspect extérieur de l'ouvrage
- de proposer les dispositions techniques pouvant être envisagées
- de préciser le calendrier de réalisation et, le cas échéant, le découpage en tranches fonctionnelles,
- d'établir une estimation provisoire du coût prévisionnel des travaux

Pour bien cerner le niveau de définition d'un APS, il suffit de comparer à ce qui est demandé pour la phase d'étude suivante qui doit commencer à partir du mois d'août.

Les études **d'avant projet définitif** ont pour objet

- de déterminer les surfaces détaillées de tous les éléments du programme
- d'arrêter en plans, coupes et façades, les dimensions de l'ouvrage ainsi que son aspect,
- de définir les principes constructifs, les matériaux et les installations techniques,
- d'établir l'estimation définitive du coût prévisionnel des travaux, décomposés en lots séparés,
- de permettre au maître de l'ouvrage d'arrêter définitivement le programme,
- de permettre l'établissement du forfait de rémunération dans les conditions prévues par le contrat de maîtrise d'œuvre.

Les dispositions intérieures des équipements publics, conservatoire, bibliothèque, pôle de pratiques amateurs (Paris-atelier, Spectacle vivant, Chandanse des sourds) Espaces métropolitains (Paris – Roue libre, office du tourisme, office du tourisme enfants) sont examinées directement avec les futurs utilisateurs des espaces ou leurs représentants et avec les directions d'investissement. Le même travail est réalisé avec les représentants d'Espace Expansion pour les espaces commerciaux.

Des réunions sont tenues régulièrement avec les maîtres d'œuvre, et des visites de locaux d'établissement existants sont organisées pour mieux figurer leurs demandes. D'autres réunions sont organisées uniquement avec les représentants de la maîtrise d'ouvrage en vue de préciser en détail les exigences techniques et architecturales applicables à chaque local à créer.

Programme "Canopée", extrait du Cahier des charges du concours

|                                      | type d'activité  | surface utile estimée       | localisation préférentielle          |
|--------------------------------------|--|-----------------------------|--------------------------------------|
| le pôle "culture"                    | Conservatoire, dont auditorium   | 3 500 m <sup>2</sup>        | RdC et étage<br>secteur Sud          |
|                                      | bibliothèque   | 1 000 m <sup>2</sup>        | RDC / étage                          |
|                                      | pôle des pratiques amateurs :<br>spectacle vivant – salles de répétition<br>– Paris-Ateliers - "ChanDanse des<br>Sourds" | 2 000 m <sup>2</sup>        | RDC / étage                          |
|                                      | "Café du XXI <sup>e</sup> siècle"  | 2 000 m <sup>2</sup>        | RDC / étage                          |
|                                      | café littéraire  | 400 m <sup>2</sup>          | RDC / étage                          |
|                                      | espace jeunes créateurs  | 500 m <sup>2</sup>          | RDC / étage                          |
|                                      | <i>sous-total</i>  | <b>9 400 m<sup>2</sup></b>  |                                      |
| Le pôle "services<br>métropolitains" | billetterie spectacles et musées   | 150 m <sup>2</sup>          | RDC                                  |
|                                      | "antenne jeunes"   | 350 m <sup>2</sup>          | RDC Nord                             |
|                                      | office du tourisme enfants   | 200 m <sup>2</sup>          | RDC Nord (prox.<br>"antenne jeunes") |
|                                      | office du tourisme   | 50 m <sup>2</sup>           | RDC                                  |
|                                      | Maison "Roue Libre"  | 250 m <sup>2</sup>          | RDC                                  |
|                                      | <i>sous-total</i>  | <b>1 000 m<sup>2</sup></b>  |                                      |
| "environn. et<br>bien-être"          | Village des saveurs  | 500 m <sup>2</sup>          | RdC                                  |
|                                      | espace bien-être   | 2 000 m <sup>2</sup>        | RdC / étage                          |
|                                      | <i>sous-total</i>  | <b>2 500 m<sup>2</sup></b>  |                                      |
|                                      | <b>TOTAL SURFACES UTILES</b>   | <b>12 900 m<sup>2</sup></b> |                                      |
| locaux fonctionnels                  | sanitaires   | 70 m <sup>2</sup>           | RdC                                  |
|                                      | PC et salle de crise   | 250 m <sup>2</sup>          | RdC et étage                         |
|                                      | stockage déchets   | 70 m <sup>2</sup>           | RdC                                  |
|                                      | espace nettoyage   | 10 m <sup>2</sup>           | RdC                                  |
|                                      | Locaux techniques, dont poste<br>transfo   | 350 m <sup>2</sup>          | RdC / étage                          |
|                                      | locaux réserves  | 100 m <sup>2</sup>          | RdC                                  |
|                                      | Espace réservé pour l'accès à la<br>surface R-2  | 250 m <sup>2</sup>          | RdC angle nord-<br>ouest Rambuteau   |
|                                      | <i>sous-total</i>  | <b>1 100 m<sup>2</sup></b>  |                                      |
|                                      | <b>TOTAL SUPERSTRUCTURE</b>  | <b>14.000 m<sup>2</sup></b> |                                      |